

Recensement : un succès



Les agents recenseurs ont assuré leur mission !

Le recensement, annulé l'an passé pour cause de Covid, s'est déroulé entre janvier et février derniers à Viviers-lès-Montagnes.

Le maire Alain Veuillet a constaté : « Le même dispositif a été reconduit cette année, 5 personnes, 4 femmes et un homme habitant notre commune. Ils ont fait un travail remarquable de préparation, suivi deux demi-journées de formation. Celle-ci organisée à Viviers pour tous les agents recenseurs de notre secteur. Ils ont appliqué à la lettre les consignes de l'INSEE. Il faut aussi mettre en évidence l'attitude des Viviérois qui ont fait preuve de beaucoup de civisme. Je les en remercie. 99,5 % des familles ont été recensées sur 919 familles. Ce taux illustre mon propos. Un succès. Pas encore de données chiffrées pour notre commune, les décomptes sont toujours longs car des données extérieures à la commune peuvent entraîner des modifications. Je les attends avec impatience car elles sont très utiles

pour le quotidien de la gestion communale. Après des années de forte croissance de population, nous sommes dans un développement maîtrisé. Viviers est une commune très attractive, reconnue pour sa qualité de vie. Notre classement, 3^e du Tarn sur 94 communes en 2022 des villes et villages où il fait bon vivre le démontre. D'autant qu'un facteur nouveau, celui de l'autoroute, va modifier beaucoup de choses pour Castres et sa grande périphérie. Il nous faudra maîtriser notre croissance. L'enjeu est de conserver cette qualité de vie, de projeter notre commune dans sa modernité, de développer les entreprises de services, les commerces de proximité sans créer ni de zone artisanale ni commerciale, de réussir l'intégration des nouveaux habitants dans notre vie associative pour faire de Viviers une commune pleine de vie, à taille humaine, pour tous les âges et non une cité dortoir où l'on rentre de Toulouse ou de Castres juste pour dormir. »

13/04/22

25

135

AE-661-10